



ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

Plan de filière caprine Volet Lait





ANICAP
Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

Plan de filière caprine : Lait de chèvre

Volet 1 : Positionnement marché des productions françaises

- ❑ Améliorer l'attractivité du métier d'éleveur pour pérenniser la production française

- ❑ Montée en gamme qualitative :
 - ❑ Via l'innovation pour davantage de diversification
 - ❑ Via les SIQO : objectif d'augmenter les ventes d'AOP en volumes et en valeur de +2% par an, soit +10% en 5 ans
 - ❑ Via l'agriculture biologique : +30% d'ici à 2022
 - ❑ Via la production fermière : objectif d'enrayer la baisse du nombre d'exploitations
 - ❑ Via l'export : objectif de passer de 20% des ventes en volumes à 27% en 2022 (destinations : Europe et USA)





ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

Plan de filière caprine : Lait de chèvre

Volet 2 : Prise en compte des attentes sociétales

☐ Transition écologique :

- ☐ Outil de diagnostic Cap2eR - Objectif : que tous les producteurs en aient fait un d'ici 2022
- ☐ Economies d'eau et d'énergie en production laitière fermière

☐ Amélioration de la performance sanitaire

- ☐ Lutte contre l'antibiorésistance
- ☐ Poursuite d'une politique de maîtrise du risque sanitaire (biosécurité) via la génétique et le Code Mutuel
- ☐ Déploiement sur le terrain du GBPH européen en transformation fermière





ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

Plan de filière caprine : Lait de chèvre

Volet 2 : Prise en compte des attentes sociétales

❑ Information des consommateurs :

- ❑ Favoriser l'étiquetage de l'origine France

❑ Bien-être animal

- ❑ Concertation avec 3 associations welfaristes : Welfarm, CIWF et LFDA
- ❑ Mise en place d'indicateurs objectifs de bien-être des chèvres laitières

⇒ Mise au point d'une nouvelle version du Code Mutuel de Bonnes Pratiques d'Elevage d'ici fin 2019 pour un déploiement possible sur le terrain entre 2020 et 2022 avec pour objectif que 100 % des éleveurs soient dans ce nouveau référentiel d'ici fin 2022.

⇒ Inscription de la démarche RSE de la filière caprine dans le cadre de la norme AFNOR RSO26000 ou similaire





ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

Plan de filière caprine : Lait de chèvre

Volet 3 : Structuration de l'amont et des relations contractuelles

- Demande d'évolution forte du droit européen de la concurrence applicable à l'agriculture.
- Engagement à :
 - étoffer la liste des indicateurs que l'ANICAP diffuse, de l'amont à l'aval, notamment en vue d'ajouter des indicateurs de coûts de production amont (ex. MILC) ;
 - demander à l'Observatoire des prix et des marges de réintégrer la bûchette dans les produits suivis pour permettre une objectivation des marges en entreprises ;
 - établir un bilan de la contractualisation chaque année ;
 - diffuser les bonnes pratiques en matière de contractualisation qu'elle aura élaborées au préalable ;
 - Favoriser la constitution d'OP
 - ...





ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

Plan de filière caprine : Lait de chèvre

Volet 4 : Gouvernance et fonctionnement de la filière

- ❑ Consolidation du budget de l'ANICAP par l'augmentation de celui-ci et son orientation vers les actions du plan de filière
- ❑ Création de Comités de liaison avec les parties prenantes : FCD et indépendants / associations welfaristes / associations environnementalistes / associations de consommateurs/ représentants des ODG des 14 fromages de chèvre AOP et le CNAOL / représentants de la production biologique (Agence Bio, FNAB) / acteurs de la Recherche et Développement et des collectivités territoriales.





ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

Plan de filière caprine : Lait de chèvre

Volet 5 : Recherche et Développement

Initier des travaux sur :

- la réduction des intrants ;
- la recherche sur les risques sanitaires ;
- la poursuite de l'expertise sur le changement climatique, pour la réduction de l'émission de GES sur les exploitations et pour l'adaptation des exploitations au changement climatique ;
- la recherche sur le bâtiment de demain pour améliorer les conditions de vie des animaux en matière de BEA, de santé animale, s'adapter au réchauffement climatique et pour améliorer les conditions de travail ;
- la recherche-développement sur les systèmes herbagers et l'autonomie en intrants des élevages caprins ;
- la recherche en éthologie appliquée pour mieux appréhender le comportement des chèvres ;
- la génétique : préserver l'excellence de la génétique caprine
- la pénétration de la technique dans les élevages
- ...





**Merci pour
votre attention !**

